

Facilitation allemande du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), 2020-2021

Première Réunion du collège des bailleurs du PFBC sous la Facilitation allemande du PFBC

Le 04 juin 2020, le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a organisé la première réunion du collège des bailleurs du PFBC. La réunion s'est tenue virtuellement par l'intermédiaire.

Présidée par les États-Unis en leur qualité de Leader du Collège des donateurs du PFBC, la réunion a réuni 26 participants représentant la quasi-totalité des membres du Collège.

Résumé synthétique

Propos liminaires du Président du collège des bailleurs du PFBC et de la Facilitation du PFBC / préparation & planification stratégique

- Les États-Unis confirment qu'ils poursuivront leur rôle de Co-Président du collège des bailleurs du PFBC.
- Chaque membre du collège est appelé à examiner la possibilité de se proposer comme Co-Président en remplacement de l'UE au côté des États-Unis. **Position à pourvoir lors de la prochaine réunion des bailleurs du PFBC.**
- Les raisons de la reprise de la Facilitation du PFBC par l'Allemagne : Nécessité croissante de soutenir ses investissements verts en Afrique et dans la sous-région d'Afrique centrale en impliquant tous les acteurs concernés ; années décisives 2020 et 2021 pour les pays du bassin du Congo au vu des programmes internationaux et de l'UE et du succès de la mobilisation d'un facilitateur de haut niveau : Dr Christian Ruck.
- Les axes stratégiques sur lesquels la Facilitation du PFBC se concentrerait au cours de son mandat : Rehaussement de la visibilité du Bassin du Congo, renforcement du suivi de la transhumance et de la mise en œuvre de la « Déclaration de N'Djamena », la lutte anti-braconnage et le dialogue avec la Chine tant sur la conservation que sur l'utilisation durable des ressources forestières. En droite ligne sur ces axes, les interactions entre et au sein des collèges du PFBC seront stimulées et accrues.
- Trois réunions du collège des bailleurs sont planifiées par an.
- Dès que la situation sanitaire (Covid-19) s'améliorera, de nouvelles dates des réunions du PFBC seront annoncées.
- Le délai pour la collecte des contributions aux questionnaires de la Facilitation du PFBC destinées à l'élaboration de la position commune du Bassin du Congo pour les événements internationaux 2020 a été reporté **au 1^{er} juillet 2020**. Chaque

membre du collège des bailleurs est encouragé à y contribuer pour partager ses pensées, idées et points de vue sur une ou plusieurs questions.

- La Facilitation travaille en étroite collaboration avec la CEEAC et la COMIFAC. Une réforme de la CEEAC, qui favorisera la clarification des rôles entre la CEEAC et la COMIFAC, est en cours.

De la transhumance

- La Déclaration de N'Djamena de janvier 2019 constitue un premier engagement intersectoriel et transfrontalier des pays du Sahel et de la région sahélienne adjacente à encadrer/réguler la transhumance, et partant, les effets dévastateurs des grands troupeaux de bovins dans les aires protégées. La Facilitation allemande veut aider à traduire la Déclaration de N'Djamena en actions concrètes et à faire avancer sa mise en œuvre.
- Les blocs géographiques découlant de la déclaration de N'Djaména ne sont pas délimités dans le temps, ni dans l'espace, mais sont définis sur la base des « moteurs » de la transhumance, des secteurs, des acteurs en présence et des crises transfrontalières.
- La nécessité de mettre en place un système régional d'observation, de suivi de la transhumance, qui mobiliserait les différents acteurs et différents secteurs du processus.
- Un appel a été lancé aux bailleurs pour apporter des appuis nécessaires à l'opérationnalisation du canevas du cadre logique et la feuille de route programmatique des blocs géographiques, inclusivement **des appuis politiques et diplomatiques. L'état des besoins financiers** a été estimé par les Leaders des trois blocs géographiques et présenté aux membres du collège des bailleurs.

De la cartographie des partenaires dans le bassin du Congo

- Le processus de cartographie des bailleurs est une décision du collège des bailleurs de janvier 2016 sous la Facilitation de l'Union européenne.
- Une meilleure compréhension des activités en cours est essentielle pour l'efficacité des bailleurs, la division du travail, la coordination et les synergies.
- À ce jour la plateforme OFAC de la cartographie a recensé quelques 630 projets et programmes des partenaires pour un volume financier de 6 milliards d'euros.
- L'appel a été lancé à chaque représentant de bailleur de désigner **un Point focal auprès de l'OFAC qui faciliterait la collecte de données pour encodage dans la plateforme.** L'OFAC a rassuré sur la sécurité des données.

Du dialogue avec la Chine

- L'importance d'influencer le dialogue au plus haut niveau politique et surtout dans un contexte particulier des opportunités des grands sommets et conférences de cette année ayant en majorité un lien avec la Chine.
- Un axe du Lobby politique devrait se concentrer sur la durabilité.
- Un autre axe serait un « cadre de financement » - une sorte de grand « parapluie » de financement pour la biodiversité « Hotspot Legacy Landscape ».
- Un appel a été lancé pour une réunion des bailleurs exclusivement dédiée au dialogue avec la Chine.

Sur l'impact de Covid-19 dans le Bassin du Congo

- Le PFBC reçoit de plus en plus de demandes de partenaires pour soutenir le système des aires protégées en Afrique centrale en raison de l'impact de Covid-19. Une action conjointe est nécessaire pour éviter l'effondrement des parcs, avec des conséquences potentiellement irréversibles sur les communautés et la faune. Le BMZ lui-même est en train de discuter d'un fonds d'urgence pour amortir les impacts de Covid-19 sur les zones protégées.
- Un appel est lancé aux bailleurs pour qu'ils partagent les informations sur toute activité prévue dans ce domaine, étant donné qu'il existe actuellement différentes tentatives de divers bailleurs dans ce contexte.